

Prix Mérite et Médaille du Barreau du Québec Rendre hommage à l'excellence

Emmanuelle Gril

En remettant chaque année la Médaille du Barreau et les prix Mérite, le Barreau du Québec souhaite rendre hommage à des hommes et des femmes qui se sont illustrés par leur contribution exceptionnelle à la profession et à leur communauté. Voici le portrait des cinq récipiendaires de 2011.

MÉDAILLE DU BARREAU DU QUÉBEC

Louise Otis, Ad. E Une femme d'exception

La Médaille du Barreau est la plus haute distinction décernée par le Barreau du Québec. Elle vise à souligner la contribution remarquable de juristes québécois à l'avancement du droit et à son exercice. Cette année, la Médaille est remise à **Louise Otis**, une figure remarquable du monde juridique.

Diplômée de la Faculté de droit de l'Université Laval, Louise Otis fut admise au Barreau du Québec en 1975. Elle a pratiqué le droit pendant 15 ans, oeuvrant principalement en droit du travail et en droit administratif. À partir de 1983, en raison de l'incidence de la *Charte canadienne des droits et libertés* en droit du travail, elle a orienté sa pratique vers le droit public, le droit du travail et le droit constitutionnel, et a plaidé d'importants dossiers devant les tribunaux de première et deuxième instance, ainsi que devant la Cour suprême du Canada.

Parallèlement à la pratique du droit, Louise Otis a enseigné le droit judiciaire à la Faculté de droit de l'Université Laval. Elle a également été professeure à l'École de formation professionnelle du Barreau du Québec, où elle a enseigné le droit criminel, le droit administratif ainsi que le droit du travail.

En mars 1990, Louise Otis a été nommée juge à la Cour supérieure du Québec, puis, trois ans plus tard, juge à la Cour d'appel du Québec où elle a siégé pendant 16 ans.

M^e Otis a également occupé diverses charges publiques à vocation juridique. Ainsi, elle a été membre du Conseil consultatif de la justice du Québec, chargé de faire des recommandations au ministre sur toutes les questions relatives à la justice au Québec et, plus particulièrement, sur les réformes législatives.

En 1997, la juge Otis a instauré à la Cour d'appel le service de conciliation judiciaire. Celui-ci offre aux citoyens la possibilité de rencontrer un juge dans le cadre d'une séance de médiation afin de rechercher une solution finale à leur litige civil, commercial ou familial. Ce service de conciliation, à l'étape de l'appel, a été l'un des premiers en Amérique du Nord et il demeure l'un des rares services de ce genre dans le monde.

Louise Otis a également à son actif une remarquable carrière internationale. Ainsi, elle a assisté de nombreux pays dans l'élaboration de programmes de formation en médiation destinés aux juges, aux diplomates et aux acteurs de la société civile. Elle a aussi participé à des programmes de réforme de la justice dans plusieurs pays.

En 2006, Louise Otis a été choisie comme spécialiste des procédures non contentieuses de règlement des litiges par le Secrétaire général des Nations Unies, Kofi Annan. Elle a fait partie d'un groupe de cinq experts externes indépendants ayant pour mission de réviser et de proposer un nouveau système d'administration de la justice des Nations Unies, incluant la création d'un système de médiation.

En 2008, Louise Otis a été nommée juge au tribunal administratif de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE). L'année suivante, elle a été élue présidente de la Conférence Internationale de Médiation pour la Justice.

Depuis janvier 2010, elle est chercheuse invitée au Centre d'études et de recherches internationales de l'Université de Montréal. En octobre de la même année, elle a été nommée présidente du Tribunal d'appel de l'Organisation internationale de la Francophonie.



Louise Otis, Ad. E.

Photo: ©monic richard

MÉRITE DU BARREAU

Trois lauréats de prestige

Chaque année, trois membres du Barreau reçoivent un prix Mérite pour l'un ou l'autre des motifs suivants: accomplissement d'un haut fait professionnel; réputation professionnelle; dévouement à la cause du Barreau du Québec; engagement dans la défense des intérêts de la justice; reconnaissance de l'engagement social; contribution particulière à l'avancement du droit et de la justice ou tout autre motif jugé pertinent. Cette année, les prix Mérite sont remis à **M^e Tamara Thermitus, Ad. E.**, **M^e Paul M. Martel, Ad. E.**, et **M^e François-Xavier Simard, Ad. E.**

Tamara Thermitus Lutter contre la discrimination et les inégalités

Admise au Barreau du Québec en 1988, M^e Tamara Thermitus a fait carrière dans la fonction publique fédérale. Avocate de litige civil au ministère de la Justice du Canada - Bureau régional du Québec - section des affaires civiles, depuis 2006, elle a une pratique variée: droit civil, commercial, fiscal, faillite et insolvabilité, administratif. En 2003, elle a été nommée chef de cabinet du sous-ministre du Bureau de la résolution des questions des pensionnats indiens et par la suite, de 2004 à 2006, directrice des politiques et de la planification stratégique de ce même Bureau.

À titre de négociatrice principale pour la Commission de vérité et réconciliation du Canada, M^e Thermitus a participé activement à l'élaboration du règlement du recours collectif le plus important au Canada, celui intenté par les anciens étudiants des pensionnats indiens.

En plus de sa carrière, M^e Thermitus s'est toujours fait un devoir de s'engager au sein de comités et d'organisations pour une cause qui lui tient particulièrement à cœur: le droit à l'égalité et la lutte à la discrimination raciale. Au Barreau, elle a été nommée en 2001 membre du Comité sur le droit de l'immigration et les communautés culturelles. En 2004, elle a pris la direction du nouveau Comité sur les communautés culturelles du Barreau du Québec, dont elle a assuré la présidence jusqu'en juillet 2010. M^e Thermitus a été l'une des premières, sinon la première, à sensibiliser les instances du Barreau aux problématiques de la discrimination raciale dans la profession et dans le système judiciaire.

Elle a aussi été nommée membre du Comité sur la formation professionnelle (Conseil d'administration de l'École du Barreau) de 2004 à 2007 où elle est à l'origine de l'élaboration et de l'implantation du cours sur le contexte social du droit, aujourd'hui intégré dans le cursus obligatoire de la formation professionnelle.

En 2008, elle a été nommée présidente du nouveau Comité d'accès à la profession par les personnes immigrantes. L'une des réalisations importantes de ce comité est la mise en place du programme IPOP (Intégration en emploi des personnes formées à l'étranger référées par un ordre professionnel) désormais offert par le Barreau en collaboration avec Emploi-Québec, afin de promouvoir l'embauche d'avocats formés à l'étranger.

En 2007-2008, elle a aussi assumé la présidence du Comité sur la diversité ethnoculturelle du Barreau de Montréal. Depuis septembre 2010, elle est membre des jurys qui font passer l'examen oral des connaissances dans le cadre de l'ARM (Arrangement - France/Québec - candidats français).

M^e Thermitus est également active au sein de l'Association du Barreau canadien (Forum des femmes juristes). Depuis 2008, elle préside le Comité Égalité de l'Association du Barreau canadien, Division Québec.



Tamara Thermitus



D'origine haïtienne, M^e Thermitus poursuit aussi son engagement au sein de sa communauté en siégeant à différents conseils d'administration d'organismes dévoués à la cause haïtienne.

Paul M. Martel Une sommité du droit corporatif

Admis au Barreau du Québec en 1971 après avoir complété sa formation en droit à l'Université de Montréal, M^e Paul M. Martel est considéré comme une sommité en droit corporatif.

Conseiller spécial exerçant au sein du groupe de droit des affaires dans un prestigieux cabinet d'avocats, sa pratique est principalement axée sur le droit des sociétés et le droit commercial.

M^e Martel a aussi enseigné le droit pendant plus de 25 ans et a écrit de nombreux textes juridiques faisant autorité en matière de droit des sociétés. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages importants sur le droit des compagnies et rédige régulièrement des articles sur le droit des sociétés, lesquels ont été publiés dans la plupart des revues de droit de renom comme la *Revue du Barreau du Québec*.



Paul M. Martel

Reconnu autant comme expert en droit des compagnies que comme professeur, conférencier et auteur, il est régulièrement sollicité par les instances gouvernementales afin d'agir à titre de conseiller dans le cadre de réformes législatives importantes. On le retrouve ainsi dans les réformes visant le *Code civil du Québec*, la *Loi sur les compagnies du Québec* et la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*.

Paul M. Martel agit également comme consultant-expert auprès du ministre des Finances dans le cadre de la conception et de la rédaction de la nouvelle *Loi sur les sociétés par actions*. Il siège aussi au comité consultatif sur la réforme de la *Loi sur les compagnies*.

M^e Martel est très actif au sein de plusieurs comités du Barreau du Québec, et ce depuis plus de 30 ans. Il préside actuellement le Comité sur les sociétés et les personnes morales. Il est également membre du Barreau de Montréal et de l'Association du Barreau canadien.

François-Xavier Simard Un engagement remarqué

Diplômé en droit de l'Université Laval et titulaire d'une maîtrise en droit des assurances, M^e François-Xavier Simard a été admis au Barreau du Québec en 1972.

Membre de l'Association du Barreau canadien, il est également membre de l'Association du Barreau américain, de l'Union internationale des avocats et de l'Institut canadien des brevets et des marques.

Il agit à titre d'agent de marques de commerce auprès de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada depuis 1976. Il est aussi arbitre agréé auprès de différentes instances arbitrales. M^e Simard est l'un des fondateurs et associés d'un cabinet d'avocats présent à Québec, Montréal et Trois-Rivières.

M^e Simard a concentré sa pratique dans le droit des affaires international. Il a développé une expertise pointue en matière d'accompagnement des sociétés dans le développement de leurs affaires, et ce aussi bien pour les sociétés étrangères qui veulent s'établir au Canada que pour les sociétés canadiennes qui veulent faire des affaires à l'étranger.



François-Xavier Simard

Les engagements de M^e Simard sont nombreux et remarquables. Ainsi, depuis novembre 2010, il agit à titre de consul honoraire de la République d'Estonie. En 2004, il a reçu l'Ordre national du Mérite de la France pour son importante contribution au développement des relations économiques entre la France et le Québec.

Reconnu pour ses talents d'administrateur, il a siégé dans environ 25 sociétés, a été président ou vice-président d'une douzaine d'autres, et a agi à titre de secrétaire corporatif pour une cinquantaine d'organisations. Membre du Club économique France-Québec à Paris, il a contribué à sa fondation et a siégé à son comité exécutif. Il a activement participé au Forum canadien sur les investissements français au Canada et a siégé au Bureau national et au conseil d'administration de la Chambre de commerce française au Canada.

M^e Simard a aussi enseigné le droit des assurances pendant plusieurs années à l'Université Laval, et est également l'auteur de différents ouvrages juridiques.

MÉRITE CHRISTINE-TOURIGNY

Jennifer Stoddart, Ad. E. Un apport remarquable

Chaque année, le Mérite Christine-Tourigny est attribué à une avocate pour souligner son engagement social et son apport à l'avancement des femmes dans la profession. Cette année, il est remis à **Jennifer Stoddart**.

M^e Stoddart a d'abord complété un baccalauréat et une maîtrise en histoire avant de faire une licence en droit civil à l'Université McGill. Elle a été admise au Barreau du Québec en 1981.

Actuellement commissaire à la protection de la vie privée du Canada, elle a été nommée à ce poste en décembre 2003. Dans les années qui ont suivi, M^e Stoddart et le Commissariat à la protection de la vie privée du Canada sont devenus des chefs de file sur les scènes nationale et internationale dans le domaine de la protection de la vie privée. Ainsi, elle a coordonné d'importantes enquêtes et vérifications portant sur les pratiques de traitement des renseignements personnels dans les secteurs public et privé.

Elle est la première autorité de protection des données à mener une enquête exhaustive au sujet des politiques et pratiques relatives à la protection de la vie privée du populaire site de réseautage social Facebook. Elle a aussi mené une enquête sur l'atteinte majeure à la protection des renseignements personnels survenue chez TJX, géant américain de la vente au détail, propriétaire des magasins Winners et HomeSense au Canada. Plus récemment, elle a constaté que Google avait enfreint la loi canadienne sur la protection de la vie privée au moment de recueillir des renseignements personnels provenant de réseaux sans fil non sécurisés pour l'application Google Street View.

M^e Stoddart a aussi dirigé plusieurs enquêtes importantes dans le secteur public. Elle a notamment effectué des vérifications des pratiques du gouvernement en matière de retrait des renseignements personnels, de son utilisation de la technologie sans fil, du Programme de protection des passagers, de Passeport Canada et des fichiers non consultables de la Gendarmerie royale du Canada.

Auparavant, M^e Stoddart a occupé plusieurs postes dans l'administration publique, au sein des gouvernements du Québec et du Canada. Elle a été présidente de la Commission d'accès à l'information du Québec de 2000 à 2003. De 1987 à 2000, elle a oeuvré auprès de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, d'abord comme directrice de la Direction des enquêtes puis comme vice-présidente. De 1982 à 1985, Jennifer Stoddart a été directrice de la recherche au Conseil consultatif canadien de la situation de la femme à Ottawa.

Jennifer Stoddart a publié plusieurs articles importants sur la question de la place des femmes en droit. Elle a également été l'une des quatre auteures de l'ouvrage intitulé : *Les femmes au Québec depuis quatre siècles*. Cette oeuvre majeure demeure une référence en la matière. ■



Jennifer Stoddart, Ad. E.